



**BIENVENUE A L'ÉCOLE
SECONDAIRE RIVE-NORD**

GUIDE DE CHOIX DE COURS

3^e secondaire

Année scolaire
2026-2027



Inscription annuelle

En 2026-2027, la réinscription ainsi que le choix de cours sont obligatoires pour tous les élèves du Centre de services scolaire des Mille-Îles. Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI pourront effectuer leur demande de réinscription en ligne par le biais de l'*application Mozaïk-Inscription*. **Seuls les parents ayant une adresse courriel recevront, à la fin janvier, un courriel les informant de la mise en ligne de ce formulaire de réinscription.** Veuillez svp suivre la procédure et apporter les modifications aux renseignements, s'il y a lieu.

Toutefois, pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel ou pour ceux qui en feront la demande, la réinscription se fera au moyen **du formulaire** imprimé remis à l'élève au plus tard à la fin du mois de février. Nous vous demandons de lire attentivement les renseignements inscrits, de corriger les informations dans les espaces prévus à cet effet et de retourner le formulaire dûment signé au secrétariat de niveau de l'école fréquentée en 2025-2026.

Que ce soit par le biais de l'application Mozaïk-Inscription en ligne ou un formulaire copie papier, nous vous demandons de respecter **les délais exigés**.

En cas de surplus dans le niveau de classe de votre enfant, l'élève dont le parent n'aura pas retourné la réinscription (en ligne ou formulaire) dans les délais exigés pourra faire l'objet d'un transfert administratif pour la prochaine année scolaire. Il en est de même pour tout changement d'adresse signifié à l'école après ces dates et qui entraînerait un changement d'école pour la prochaine année scolaire.

Le formulaire de choix de cours devra être rempli en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

En cas de déménagement ou d'inscription dans une autre institution, vous êtes priés d'aviser le secrétariat de niveau le plus rapidement possible.

Demande de changement d'école

Si vous souhaitez choisir une autre école que celle de votre aire de desserte pour l'année scolaire 2026-2027, veuillez vous procurer le formulaire « Demande de choix d'école » auprès de la secrétaire de niveau.

Critères d'inscription

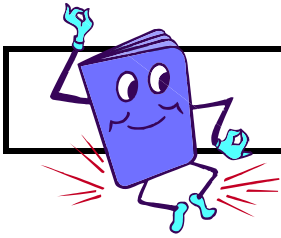
L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, chaque année, parmi les écoles du Centre de services scolaire dont il relève et qui dispense les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence. L'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240.

Transport

L'application des règles du transport scolaire ne peut avoir pour effet d'accorder le droit au transport à un élève qui fréquente une école autre que celle de son aire de desserte, à la suite de l'exercice du libre choix de ses parents en vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique.

Cette demande doit être discutée entre les deux directions des écoles concernées. Une réponse sera transmise aux parents par téléphone avant la prochaine rentrée scolaire, soit en **août**.





Opération choix de cours

1^{re} étape (février)

En février, lors d'une séance d'information en classe, l'élève prend connaissance des possibilités qui s'offrent à lui pour l'année suivante. Il peut discuter de son projet personnel avec ses enseignants ou les personnes-ressources de l'école. Il est important de bien s'informer sur les préalables de certains cours offerts.

2e étape (mars)

Le formulaire de choix de cours devra être rempli en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

3e étape

Dans les mois suivants, l'école procède à la formation des groupes pour l'an prochain.

Le choix de cours de l'élève pourra être modifié :

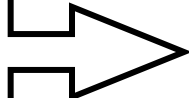
- A- Si ses résultats scolaires de l'année changent;**
- B- Si une demande de changement est faite dans les délais prévus;**
- C- En raison de contraintes administratives;**
- D- En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.**

IMPORTANT :

Le choix de cours effectué en mars est temporaire et ne deviendra officiel qu'à la fin de l'année scolaire, après la parution du dernier bulletin.

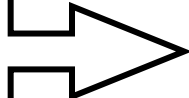
Voies possibles après le premier cycle du secondaire

Atteinte des objectifs du premier cycle du
secondaire (sec. 1 et 2)



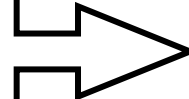
3^e secondaire
Parcours de formation générale ou
Parcours de formation générale appliquée

Échec en français **et** en mathématique au
bilan de juin de 2^e sec.



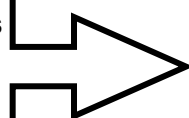
Année de prolongation du cycle
(Reprise d'année)

Échec en français **ou** mathématique et
atteinte des objectifs du premier cycle du
secondaire pour l'ensemble des autres cours



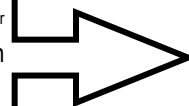
3^e secondaire
Avec mesure d'appui ou reprise de français
ou de mathématique

15 ans au 30 septembre et réussite de 2 des
3 matières (français, mathématique, anglais)
et intérêt pour un parcours orientant



Profil orientant
Rive-Nord

15 ans au 30 septembre, objectifs du 1^{er}
cycle du secondaire non atteints et échec en
français et en mathématiques



Formation aux métiers semi-spécialisés
(FMS)



Grille-Matières
3^e SECONDAIRE – PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE

Code	Matières	Unités	Périodes
	Matières obligatoires		
ANG314	Anglais, langue seconde OU	4	4
ANG334	Anglais, langue seconde, enrichie	4	4
FRA318	Français	8	8
MAT316	Mathématique	6	6
SCT316	Science et technologie	6	6
HEC314	Histoire et éducation à la citoyenneté	4	4
EDP312	Éducation physique et à la santé	2	2
	Arts (un au choix)		
ARD332	Art dramatique	2	2
ARP332	Arts plastiques	2	2
	Cours optionnels (un au choix)		
PPO314	Projet personnel d'orientation	4	4
DES304	Dessins – médiums mixtes	4	4
VOL304	Volleyball	4	4

La description de chacune des matières apparaît aux pages suivantes.

Le régime pédagogique précise, qu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'élève choisit, chaque année, le parcours de formation générale ou le parcours de formation générale appliquée. Ces parcours s'adressent aux élèves qui veulent poursuivre leur formation générale et obtenir leur diplôme d'études secondaires. Avec l'un ou l'autre de ces parcours, les élèves peuvent entrer en formation professionnelle ou au Cégep. L'élève fait donc son choix de parcours selon ses goûts, ses besoins et ses capacités.

SANCTION DES ÉTUDES

Afin d'obtenir le **Diplôme d'études secondaires (DES)**, l'élève doit avoir accumulé au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et/ou de la formation professionnelle et les unités suivantes :

NOMBRE D'UNITÉS	DISCIPLINE	NIVEAU
6	Français	5 ^e secondaire
4	Anglais	5 ^e secondaire
4 ou 6	Mathématique	4 ^e secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 ^e secondaire
4	Histoire et éducation à la citoyenneté	4 ^e secondaire
2	Arts	4 ^e secondaire
2 ou 2	Culture et citoyenneté québécoise ou Éducation physique et à la santé	5 ^e secondaire

ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour être admis à un programme de la formation professionnelle, l'élève doit avoir, soit :

- un Diplôme d'études secondaires

OU

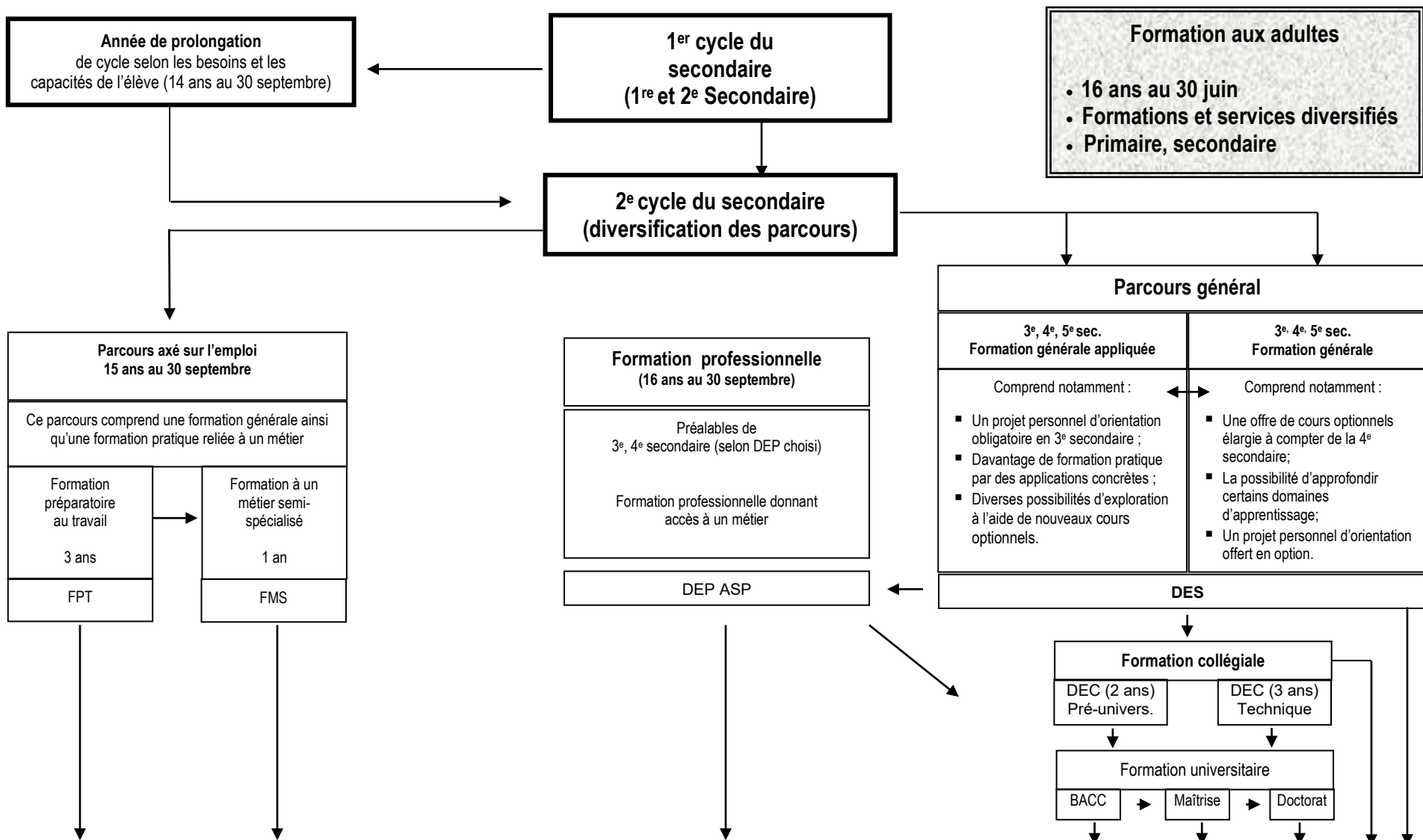
- **16 ans au 30 septembre** de l'année où il débutera sa formation et avoir réussi **français, mathématique et anglais de 3^e ou 4^e secondaire**. L'élève doit s'informer afin de connaître le niveau requis pour accéder à la formation convoitée.

ACCÈS À LA FORMATION COLLÉGIALE

Pour être admis à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), le candidat doit répondre **aux trois exigences suivantes** :

1. Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires.
2. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les **cours préalables** au programme.
3. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes, s'il y a lieu (exemple : test de sélection, audition).

SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS



MARCHÉ DU TRAVAIL

DOMAINE DES LANGUES

Français – FRA318 **Cours obligatoire – 8 périodes**

Le programme de français, langue d'enseignement, vise à favoriser, chez l'élève, la maîtrise du français écrit et parlé, à accroître son plaisir de lire, d'écrire et de communiquer oralement et à développer une attitude positive à l'égard de la langue française et de la culture francophone.

Des mesures d'aide particulières peuvent être apportées à l'élève qui présente des difficultés dans cette matière



DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

Histoire et éducation à la citoyenneté – HEC314 **Cours obligatoire – 4 périodes**

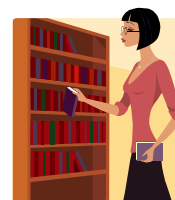
Les élèves étudient les réalités sociales à partir de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils observent et de ce qu'ils perçoivent de la société au sein de laquelle ils évoluent. Les réalités sociales sont abordées de manière chronologique : les premiers occupants, l'émergence d'une société en Nouvelle-France, le changement d'empire, revendications et luttes de la colonie britannique, formation de la fédération canadienne, la modernisation et les enjeux de la société québécoise



Anglais, langue seconde **ANG314/ANG334** **Cours obligatoire – 4 périodes**

Deux programmes d'anglais, langue seconde, sont offerts au deuxième cycle du secondaire : le programme de base et le programme enrichi. Ces programmes visent la poursuite du développement des trois compétences du programme du premier cycle : interagir oralement en anglais, réinvestir dans la compréhension de textes et écrire et produire des textes. L'élève améliorera son habileté à utiliser l'anglais dans des situations qui correspondent à son âge, ses besoins et ses intérêts.

Pour accéder au programme enrichi, l'élève doit avoir réussi le programme du premier cycle enrichi ou avoir une recommandation de son enseignant.

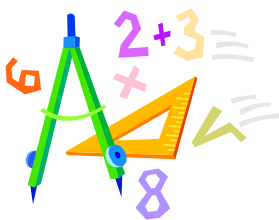


DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Mathématique **Cours obligatoire** **MAT316 - 6 périodes**

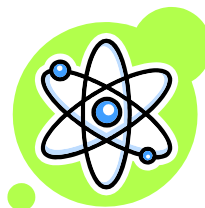
Le programme de mathématique s'inscrit dans la continuité du programme du premier cycle du secondaire faisant appel au sens du nombre et des opérations, au raisonnement proportionnel, au sens des expressions algébriques et la connaissance des liens de dépendance dans l'analyse de phénomènes, au sens des données issues d'expériences aléatoires et de relevés statistiques ainsi qu'au sens spatial et à la géométrie. Le développement des compétences : déployer un raisonnement mathématique, résoudre une situation problématique, communiquer à l'aide du langage mathématique sera au cœur des activités d'apprentissage.

Après avoir complété cette formation de base, l'élève choisira en 4^e secondaire la séquence qui lui convient : Culture, société et technique ou Technico-sciences ou Sciences naturelles.



Science et technologie **Parcours de formation générale** **Cours obligatoire** **SCT316 - 6 périodes**

Les objets d'étude sont regroupés en quatre univers : l'univers vivant, l'univers matériel, la terre et l'espace de même que l'univers technologique. Les compétences et les connaissances se construisent dans le cadre de situations d'apprentissage et d'évaluation liées au thème de l'humain, un organisme vivant. Une grande importance est accordée à la responsabilisation de l'élève à l'égard de son corps et de sa santé.



DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Éducation physique et à la santé Cours obligatoire EDP312 – 2 périodes

Ce cours vise à développer trois compétences: agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques, interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sans et actif. Le contenu se répartit en quatre catégories : savoirs, savoir-faire, savoir-être et repères culturels.



Volleyball Cours au choix VOL304 – 4 périodes

Ce cours permettra d'améliorer les compétences en volleyball, que l'élève soit débutant ou déjà expérimenté. Il apprendra les techniques de base du volleyball ainsi que des stratégies avancées pour le jeu en équipe.

Projet personnel d'orientation Cours au choix PPO314 – 4 périodes

Dans ce cours, l'élève explorera et vivra certaines tâches professionnelles grâce à des simulations et à des exercices pratiques. Il pourra faire de trois à huit démarches d'exploration de différents secteurs d'intérêt grâce à des coffrets-projets, à des visites virtuelles et à des témoignages de travailleurs. Il apprendra ainsi à mieux connaître ses intérêts et ses aptitudes pour faire un choix de carrière éclairé.



DOMAINE DES ARTS

Arts plastiques Cours au choix ARP332 – 2 périodes

Ce cours s'articule autour de trois compétences complémentaires : créer des images personnelles, créer des images médiatiques et apprécier des images.



Art dramatique Cours au choix ARD332 - 2 périodes

Ce cours vise à consolider les acquis artistiques antérieurs et amène le jeune à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique de même que ses qualités de spectateur ou d'interprète.

Le programme d'art dramatique est axé, comme au premier cycle, sur le développement de trois compétences complémentaires : créer, interpréter et apprécier des œuvres dramatiques.

Dessins – Mediums mixtes Cours au choix DES304 – 4 périodes

Dans ce cours, l'élève découvrira une variété de techniques lui permettant de combiner plusieurs matériaux pour créer des œuvres uniques. Il apprendra à utiliser l'encre de couleur, les crayons aquarelle et les feutres à alcool. Le cours proposera aussi des projets de collage, d'impression et de transfert d'images, permettant à l'élève de développer son imagination.

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

École secondaire Rive-Nord

400, rue Joseph-Paquette
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4P7

Téléphone : 450 621-3686 • Télécopieur : 450 621-3688

rive-nord@cssmi.qc.ca

Madame Karine Pronovost

Directrice
Poste 33589

Madame Jade Moreau

Directrice adjointe
3^e, 4^e et 5^e secondaire régulier
Poste 34393

Madame Caroline Machabée

Directrice adjointe
3^e, 4^e et 5^e secondaire PEI
PPP et PO4
Poste 31719

Madame Malek Khelifi

Secrétaire de niveau
3^e, 4^e et 5^e secondaire régulier
Poste 38045

Madame Marianne Blanchet

Conseillère en orientation
Poste 35031

Centre de service scolaires des Mille-Îles

430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
450-974-7000

Transport scolaire

430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450-974-2505

Publication
L'École secondaire Rive-Nord – CSSMI

Conception graphique
En collaboration avec Léa St-Onge
Secrétaire de gestion, DSFGJ

Mise à jour
Marianne Blanchet

Janvier 2026